

AVIS DÉFAVORABLES ET AVIS RÉSERVÉS : LA CGT EDUC'ACTION CRÉTEIL INTERPELLE LE RECTORAT !



Nous étions le 5 mai, en audience au rectorat, l'occasion pour nous une nouvelle fois de défendre les droits des collègues non-titulaires. Nous avons notamment porté à la connaissance des services de la DPE 2, les cas de nombreux collègues proches du CDI qui ont reçu des avis défavorables de leurs inspecteurs et inspectrices alors qu'ils et elles n'avaient eu aucune alerte auparavant.

L'administration nous a assuré que les avis étaient rédigés indépendamment de l'ancienneté des collègues mais ce n'est pas ce que disent les collègues sur le terrain. Lors de l'accompagnement d'une collègue lors d'un entretien, une cheffe d'établissement a même dit « j'ai eu des gens du rectorat au téléphone, ils m'ont dit que vous ne signerez jamais de CDI » **et ce pour justifier l'avis réservé qu'elle avait donné à la collègue**, alors qu'elle avait jusque là reçu seulement des avis favorables.

J'ai eu des gens du rectorat au téléphone, ils m'ont dit que vous ne signerez jamais de CDI

Pour nous, alors que la CGT revendique la titularisation de toutes et tous sans conditions de concours ou de nationalité, la politique qui consiste à magouiller les avis pour ne pas embaucher les collègues en CDI et encore plus précariser nos professions est inadmissible.

Nous exigeons également la fin des avis des chefs d'établissement qui mettent la pression sur les collègues et qui créent de la souffrance chez les collègues qui se sentent souvent, comme le disent les résultats de notre questionnaire (lien vers article résultats questionnaires), obligé.es d'accepter certaines missions par peur d'avoir un mauvais avis. La nouvelle circulaire parue l'année dernière et l'apparition des avis réservés qui ne sont pas contestables et qui ne donnent pas lieu à un entretien préalable accentue cette pression et cette souffrance.

Si vous êtes personnel non-titulaire géré par la DPE 2 et que vous êtes concerné par ces dysfonctionnement ou par d'autres problèmes, nous organisons mardi 12 mai une AG à 17h30 des personnels non-titulaire en visio, pour continuer le combat face à cette administration maltraitante..

**Mardi 12
mai
17h30**

